

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

BILAN : LES ACTIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 101 938	2 017 638
Moins: amortissements		-1 689 332	-1 367 482
	(1)	412 606	650 156
Immobilisations corporelles		103 283 698	101 689 580
Moins: amortissements		-69 044 406	-64 355 914
	(1)	34 239 292	37 333 666
Immobilisations financières		917 961	932 584
Moins: provisions		-92 837	-92 837
	(2)	825 124	839 747
Total des Actifs immobilisés		35 477 022	38 823 569
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		35 477 022	38 823 569
Actifs courants			
Stocks		4 637 575	3 948 091
Moins: provisions		-34 700	-99 876
	(3)	4 602 875	3 848 215
Clients et comptes rattachés		33 911 152	28 543 974
Moins: provisions		-462 595	-358 436
	(4)	33 448 557	28 185 538
Autres actifs courants		1 653 956	1 906 858
Moins: provisions		-50 058	-26 767
	(5)	1 603 898	1 880 091
Placements et autres actifs financiers		63 576	4 659
Moins: provisions			
	(6)	63 576	4 659
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	183 565	2 143 748
Total des actifs courants		39 902 471	36 062 251
TOTAL DES ACTIFS		75 379 493	74 885 820

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(modèle de référence)

(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Capitaux propres			
Capital social		32 805 550	30 282 050
Réserves		4 613 386	5 743 173
Subventions d'investissements		1 586 504	1 242 835
Fond Social		1 637	14 722
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		39 007 077	37 282 780
Résultat de l'exercice		7 827 773	8 963 662
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 230 000	2 345 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	46 834 850	46 246 442
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		158 058	768 853
Autres passifs financiers	(9)	11 807 123	11 859 559
Provisions		67 735	67 735
Total des passifs non courants		12 032 916	12 696 147
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	5 983 070	6 701 537
Autres passifs courants	(11)	4 245 501	2 984 710
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	6 283 156	6 256 984
Total des passifs courants		16 511 727	15 943 231
Total des passifs		28 544 643	28 639 378
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		75 379 493	74 885 820

ETAT DE RESULTAT
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 014	Au 31 décembre 2 013
Revenus	(13)	29 242 822	34 361 788
Coût des ventes	(14)	-20 331 686	-21 214 450
Marge brute		8 911 136	13 147 338
Autres produits d'exploitation	(15)	782 673	544 900
Frais de distribution	(16)	-886 236	-853 989
Frais d'administration	(17)	-2 026 672	-3 060 013
Autres charges d'exploitation	(18)	-641 391	-1 455 729
Résultat d'exploitation		6 139 510	8 322 507
Produits financiers nets	(19)	571 876	52 994
Produits des placements			
Produits des participations	(20)	2 437 630	1 949 858
Autres gains ordinaires		7 400	45 604
Autres pertes ordinaires			0
Dotation aux provisions pour risques et charges			
Reprise sur provisions pour risques et charges			
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 156 416	10 370 963
Impôt sur les sociétés	(21)	-1 328 643	-1 407 301
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 827 773	8 963 662
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		7 827 773	8 963 662

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 014	Au 31 décembre 2 013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		37 332 519	44 006 335
Intérêts reçus		97	1
Encaissements provenant des placements à court terme		0	0
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-27 078 473	-30 095 197
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(22)	-2 835 372	-3 745 630
Intérêts payés	(23)	-543 108	-505 207
Décaissements provenant des placements à court terme			0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 875 663	9 660 302
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24)	-3 092 508	-5 528 163
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-50 480	-6 750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3 142 988	-5 534 913
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			0
Décaissement dépôt de garantie			0
Dividendes et autres distributions payés	(25)	-7 502 973	-5 667 048
Dividendes et autres distributions reçus	(26)	2 437 630	1 950 000
Encaissement provenant des subventions d'Investissements		0	325 262
Encaissement d'emprunts	(27)	7 800 000	0
Remboursement d'emprunts	(28)	-5 333 333	-2 333 333
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-2 598 676	-5 725 119
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(29)	-57 309	66 368
Variation de trésorerie		1 076 690	-1 533 362
Trésorerie au début de l'exercice		-1 725 549	-192 187
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(30)	-648 859	-1 725 549

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2014

PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE		
				2014	2013	
Revenus et autres produits	29 242 822	Déstockage de production	2 255 475			
Total	29 242 822	Total	2 255 475	Production	26 987 347	32 208 286
Production	26 987 347	Achats consommés	10 228 439	Marge sur coût matières	16 758 908	21 190 820
Marge sur coût matières	16 758 908	Autres charges externes	3 185 570			
Total	16 758 908	Total	3 185 570	Valeur Ajoutée Brute	13 573 338	16 917 273
Valeur Ajoutée Brute	13 573 338	Impôts et taxes	119 358			
Total	13 573 338	Charges de personnel	3 923 166			
		Total	4 042 524	Excédent brut d'exploitation	9 530 814	12 370 128
Excédent brut d'exploitation	9 530 814	Autres charges ordinaires	6 358 352			
Autres produits d'exploitation	790 073	Dotations aux amortissements	3 854 225			
Produits des participations	2 437 630	et aux provisions ordinaires	319 752			
Produits des placements	0	Charges Diverses				
Produits Financiers	1 427 608	Charges Financières	855 732			
Reprise de provision pour risque	0	I. S.	1 328 643			
Autres gains	0					
Total	14 186 125	Total	6 358 352	Résultat des activités ordinaires	7 827 773	8963 662
Résultat positif des activités ordinaires	7 827 773	Effet négatif des modifications comptables		Résultat net après modifications comptables	7 827 773	8 963 662

. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2014.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2013	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres	Valeurs brutes au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	2 017 638	19 589	64 711	0	2 101 938
Logiciels	1 997 638	19 589	64 711		2 081 938
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	101 689 580	2 462 611	<64 711>	<803 782>	103 283 698
Terrains	1 191 384				1 191 384
Constructions	2 860 887		679 819	<7 291>	3 533 415
Matériel et outillage	41 734 873	12 353	1 807 144	<226 224>	43 328 146
Matériel de transport	2 796 209	76 250	413 483	<103 850>	3 182 092
M.M.B & A.A.I	13 475 849	181 446	488 983	<387 708>	13 758 569
Emballages	34 790 221		2 307 202	<78 709>	37 018 714
Immobilisations encours	4 840 157	2 192 562	<5 761 342>		1 271 378
Total	103 707 218	2 482 200	0	<803 782>	105 385 636

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2013	Dotations 2014	Autres variations	Amortissements au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 367 482	321 850	0	1 689 332
Logiciels	1 367 482	321 850		1 689 332
Fonds de commerce	0			0
Immobilisations corporelles	64 355 914	5 460 506	<772 014>	69 044 406
Terrains				
Constructions	1 763 573	113 336	<7 291>	1 869 618
Matériel et outillage	25 417 736	2 416 996	<226 224>	27 608 508
Matériel de transport	2 287 665	229 602	<72 225>	2 445 042
M.M.B & A.A.I	7 915 575	1 118 833	<387 565>	8 646 842
Emballages	26 971 365	1 581 739	<78 708>	28 474 396
Immobilisations encours				
Total	65 723 396	5 782 356	<772 014>	70 733 738

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Souscription Emprunt National	50 000	-
Prêts au personnel (b)	625	65 727
Dépôts et cautionnements	113 290	112 811
Total brut	917 961	932 584
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<92 837>	<92 837>
Total net	825 124	839 747

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Matières premières	280 749	305 250
Matières consommables	3 372 433	2 901 108
Gaz fabriqués	740 660	642 820
Travaux en cours	7 379	48 193
Marchandises en transit	236 354	50 720
Total brut	4 637 575	3 948 091
Provision pour dépréciation des stocks	<34 700>	<99 876>
Total net	4 602 875	3 848 215

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Air Liquide Tunisie Services	30 651 397	24 794 269
Autres clients	3 259 755	3 749 705
Total brut	33 911 152	28 543 974
Provision pour dépréciation des clients	<462 595>	<358 436>
Total net	33 448 557	28 185 538

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Taxe de formation professionnelle	54 319	104 878
Charges payées ou comptabilisées d'avance	118 096	56 058
Sociétés du Groupe (a)	244 637	341 326
Consignations en douane	36 385	36 800
Produits à recevoir (b)	786 360	5 651
TVA	-	804 125
Impôt sur les sociétés	12 352	
Autres comptes d'actifs courants	401 807	558 020
Total brut	1 653 956	1 906 858
Provision pour dépréciation des autres actifs	(50 058)	(26 767)
Total	1 603 898	1 880 091

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Le solde de ce compte enregistre, essentiellement, une valeur de 786 347 DT relative à la subvention d'investissement obtenue suite à la clôture de notre troisième Programme de Mise à Niveau.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	61 576	2 659
Titres de placement	2 000	2 000
Total brut	63 576	4 659
Provision pour dépréciation des prêts		
Total net	63 576	4 659

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Banque de Tunisie	148 020	2 111 004
UBCI	3 192	3 541
Autres établissements bancaires	26 401	26 145
Caisses	5 952	3 058
Total	183 565	2 143 748

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2014 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2013 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2013 (conformément à l'AGO du 13 Juin 2014)	Autres variations	Au 31 décembre 2014 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	30 282 050		2 523 500	32 805 550
Réserve légale	2 775 855	252 350		3 028 205
Fond Social	14 722	60 000	<73 085>	1 637
Autres réserves	2 967 318	<1 203 637>	<178 500>	1 585 181
Subvention d'investissement	1 242 835		343 669	1 586 504
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	8 963 662	<8 963 662>	7 827 773	7 827 773
Compte spécial d'investissement	0	2 345 000	<2 345 000>	0
Total	46 246 442	<7 509 949> (b)	8 098 357	46 834 850

(a) Le capital est divisé en 1 312 222 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de 2013.

Point 7 de l'article 19 de la Loi de finance 2014

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les sommes non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent au 31/12/2014 à 4 615 354 DT détaillées comme suit :

Rubriques	31 décembre 2014
Autres réserves	1 585 512
Réserve légale	3 028 205
Résultats reportés	0
Fonds social	1 637
Total	4 615 354

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	775 661	59,11%
Groupe Banque de Tunisie	310 496	23,66%
Groupe Banque Nationale Agricole	145 437	11,08%
Autres	80 628	6,14%
Total	1 312 222	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Fournisseurs d'exploitation	3 465 919	3 974 994
Fournisseurs d'immobilisation	842 942	264 837
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	67 589	24 480
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 350 177	1 100 747
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	256 443	1 336 479
Total	5 983 070	6 701 536

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2014	2013
Charges à payer	(a)	994 217	1 203 741
C.N.S.S		341 620	342 326
Compte courant actionnaires		72 458	63 366
Société du Groupe	(b)	4 963	133 919
Impôts et taxes		1 591 391	540 731
Autres créditeurs		1 240 852	700 627
Total		4 245 501	2 984 710

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des départs à la retraite et des bonus.

(b) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2014	2013
Banque de Tunisie	832 424	3 869 297
Echéance Emprunts à moins d'un an	5 450 732	2 387 687
Total	6 283 156	6 256 984

ETAT DE RESULTAT

NOTE 13 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2014.

Rubriques	2 014	2 013
Chiffre d'affaires	29 242 822	34 361 788

NOTE 14 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Achats consommés	12 419 128	13 068 873
Frais de personnel	2 995 600	2 448 154
Services extérieurs	2 106 361	2 790 756
Amortissements et provisions	2 810 597	2 906 667
Total	20 331 686	21 214 450

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Location	43 709	42 592
Produits divers d'exploitation	296 285	220 678
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	442 678	281 630
Total	782 673	544 900

NOTE 16 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Achats non stockés	45 637	63 071
Frais de personnel	340 553	282 951
Services extérieurs	134 808	156 785
Amortissements et provisions	365 238	351 182
Total	886 236	853 989

NOTE 17 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Frais du personnel administratif	584 585	1 465 178
Services extérieurs	809 838	972 336
Achats non stockés	19 149	39 023
Amortissements et provisions	613 100	583 476
Total	2 026 672	3 060 013

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Redevance Air Liquide SA	388 691	562 133
Diverses charges ordinaires	155 445	549 463
Amortissements et provisions	65 291	295 000
Services extérieurs	31 964	49 133
Total	641 391	1 455 729

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Charges financières	<855 732>	<969 028>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<243 307>	<360 566>
Intérêts des emprunts	<258 699>	<245 084>
Escompte	<29 730>	<24 996>
Pertes de change	<323 996>	<338 382>
Produits financiers	1 427 608	1 022 022
Intérêts de retard (a)	1 190 654	686 976
Intérêts créditeurs des comptes courants	97	1
Gain de change	236 857	335 045
Produits financiers nets	571 876	52 994

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2013.

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 22 : IMPÔTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

NOTE 23 : INTÉRÊTS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 24 : DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2014.

NOTE 25 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYÉS

Le solde de ce poste représente les dividendes et autres distributions payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2013.

NOTE 26 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2013.

NOTE 27 : ENCAISSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le solde des emprunts à court terme contractés auprès de la BT pour le financement des opérations d'exportations et de stock.

NOTE 28 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT.

NOTE 29 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 30 : TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 014	2 013
Banque de Tunisie	<684 404>	<1 758 292>
UBCI	3 192	3 541
Autres établissements bancaires	26 401	26 144
Caisses	5 952	3 058
Total	<648 859>	<1 725 549>

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2014	2013
Cautions douanières	10 100	11 438
Cautions sur marchés	12 035	12 035
Total	22 135	23 473

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2014

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	20 331 686	12 419 128	2 995 600	2 810 596	2 106 362	
Frais de distribution	886 236	45 637	340 553	365 238	134 808	
Frais d'administration	2 026 672	19 149	584 585	613 100	809 838	
Autres charges d'exploitation	641 391		2 428	65 291	573 672	
I/S	1 328 643				1 328 643	
	25 214 628	12 483 914	3 923 166	3 854 225	4 953 323	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 75 379 493 DT et un résultat bénéficiaire de 7 827 773 DT,
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous

n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 27/04/2015



ECC MAZARS

Mourad
Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA a signé une convention de fournitures et de services avec AIR LIQUIDE SPECNA en date du 06 Octobre 2014 autorisée par votre Conseil d'administration du 17 Avril 2015 portant sur :

- la mise à disposition par la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA de l'unité de production FLOXFIL, et
- la fourniture de prestation par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de la gestion industrielle et logistique et de la gestion administrative et financière.

Le montant total facturé en 2014 à AIR LIQUIDE SPECNA s'est élevé à 368 041 DT hors taxes.

Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2014 s'élève à 434 239 DT TTC.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2014 au titre de cette convention s'est élevé à 1 849 843 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2014 au titre de cette convention s'est élevé à 191 795 DT.

- Location à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans à partir du le 1^{er} décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2014 au titre de cette convention s'est élevé à 43 709 DT hors taxes.

- Convention de fournitures et de services signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en date du 2 Août 1993 telle que modifiée par les avenants du 1^{er} Janvier 2012 et du 06 Octobre 2014, autorisées respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993 , du 19 Novembre 2012 et 17 Avril 2015 portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés

ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé en 2014 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 7 658 432 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2014 s'élève à 16 303 551 DT TTC relatif à la redevance au titre des exercices 2013 et 2014.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2014 au titre de cette convention s'est élevé à 1 190 654 DT hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2014 s'élève à 1 990 289 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

a) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de l'ancien Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 Août 2014 s'est élevée à 298 776 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général a bénéficié en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération du nouveau Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} Septembre 2014 au 31 décembre 2014 s'est élevée à 214 788 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération de l'ancien Directeur Général Adjoint de la société Air Liquide Tunisie Services SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 Aout 2014 s'est élevée à 187 632 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge d'un logement de fonction. Le Directeur Général adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération du nouveau Directeur Général Adjoint de la société Air Liquide Tunisie Services SA pour la période allant du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014 s'est

élevée à 20 277 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge d'un logement de fonction. Le Directeur Général adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction.

- La société a alloué en 2014 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 110 000 DT.
- La société a alloué en 2014 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 20 000 DT.

b) Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en DT) :

	D.G		DGA		PCA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Salaires	390 439	43 598	142 434	-	-	-	-	-
Avantages à court terme	123 125	-	65 475	-	-	-	-	-
Jetons de présence	10 000	25 455	-	-	20 000	65 909	100 000	310 072
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	523 564	69 053	207 909	-	20 000	65 909	100 000	310 072

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le, 27/04/2015



Mourad
Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY